

Rabat, le 14/09/2017

AUX

**Concurrents ayant retirés ou téléchargés
le CPS/RC relative à l'AO n°01/2017**

Objet : Réponse à une demande d'éclaircissement formulé par un soumissionnaire concernant l'appel d'offres ouvert N°01/2017 relatif à La Mise en place des mesures d'efficacité énergétique à l'AMEE à Marrakech pour sa transformation en bâtiment à énergie positive

Suite à la demande d'éclaircissement d'un concurrent sur l'appel d'offres cité en objet concernant la confirmation de l'exigence de 50 000 heures de travail pour tous les luminaires, ci-joint les éléments de réponse :

Tel que stipulé au niveau du CPS, l'AMEE confirme l'exigence de 50 000 heures de la durée de vie de toutes les lampes demandées au CPS.

Restant à votre disposition pour toutes les informations complémentaires

Bonne réception